Rhône-Alpes, Savoie
Bourg-Saint-Maurice
Pierre Blanche Arc 1600
La Tourche

Lotissement Les Deux Têtes

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73000118
Date de l'enquête initiale : 2000
Date(s) de rédaction : 2002
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : lotissement
Appellation : Les Deux Têtes
Parties constituantes non étudiées : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1993. AH 37 à 59

Historique

Le lotissement les Deux Têtes est un lotissement réalisé à l'initiative de la commune de Bourg-Saint-Maurice, qui prévoit 23 lots vendus en accession à la propriété, afin de permettre à des personnes travaillant à la station de loger sur place. Le plan de composition du lotissement est étudié par l'AAM, et pour chacun des lots, on prévoit la construction de chalets individuels mitoyens dont le gabarit est déterminé dans le plan d'origine. Chaque propriétaire réalise son propre chalet suivant les plans établis par l'équipe de l'AAM (A. Bardet et G. Regairaz, architectes). Les réalisations s'étalent sur trois années, de 1977 à 1979.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle
Dates : 1977 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Alain Bardet (architecte, attribution par source), Gaston Regairaz (architecte, attribution par source), Atelier d'Architecture en Montagne (agence d'architecture, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Roger Godino (commanditaire)

Description

Le lotissement des Deux Têtes est aménagé au quartier du Biollet, sur des terrains placés hors de la concession de la SMA, situé au sommet du territoire de la commune de Bourg-Saint-Maurice avant sa fusion avec la commune d'Hauteville Gondon en 1967. Placé 100 mètres plus haut que le coeur de la station d'Arc 1600, le terrain est à proximité de l'arrivée de l'ancien télésiège de Courbaton (double remontée mécanique qui reliait Bourg-Saint-Maurice à Pierre Blanche par le hameau des Granges, jusqu'à la création de la station en 1968). Destiné aussi à des résidents de la station, le projet des Deux Têtes, différent du lotissement des Pointus (démarré en 1971), est pensé comme une opération résidentielle groupée, organisant des chalets individuels en mitoyenneté, regroupés en cinq unités autour d'un espace central, assurant la desserte automobile en toute saison. Les chalets sont aussi reliés directement au domaine skiable d'Arc 1600. À proximité, d'autres équipements ont été aménagés (chalet de vacances de l'ONF, centre UCPA, l'hôtel Beghin aménagé par surélévation et agrandissement d'un chalet de montagne), l'ensemble formant un quartier à part, dominant la station d'Arc 1600. L'ensemble comprend environ 150 lits et comporte également 24 garages automobiles fermés, disposés dans la partie amont du lotissement, tous mitoyens et décalés en hauteur l'un par rapport à l'autre. La composition du lotissement découle

des choix d'architecture retenus par l'équipe de l'AAM qui s'appuie sur les expériences conduites jusque-là à la fois aux Arcs et à Courchevel 1850. Le principe du "décalage" est repris systématiquement pour l'emplacement de chaque chalet. La disposition intérieure reprend les principes développés en collaboration avec C. Perriand pour concevoir les studios loisirs et proposer des aménagements mobiliers.

Eléments descriptifs

Présentation

I. HISTORIQUE

A. Dates et acteurs

Le lotissement les Deux Têtes est un lotissement communal réalisé à l´initiative de la Commune de Bourg Saint-Maurice, qui prévoit 23 lots vendus en accession à la propriété, afin de permettre à des personnes travaillant à la station de loger sur place. Le plan de composition du lotissement est étudié par l´Atelier d´Architecture en Montagne, et pour chacun des lots, on prévoit la construction de chalets individuels mitoyens dont le gabarit est déterminé dans le plan d´origine. Chaque propriétaire réalise son propre chalet suivant les plans établis par l´équipe de l´Atelier d´Architecture en Montagne, (Alain Bardet et Gaston Regairaz, architectes). Les réalisations s´étalent sur trois années, de 1977 à 1979.

B. Origines du projet

Le lotissement des Deux Têtes est aménagé au quartier du Biollet, sur des terrains placés hors de la concession avec la SMA, et situé au sommet du territoire de la commune de Bourg Saint-Maurice avant sa fusion avec la commune d´Hauteville Gondon en 1967. Placé 100 mètres plus haut que le coeur de la station de Pierre Blanche Arc 1600, le terrain est à proximité de l´arrivée de l´ancien télésiège de Courbaton (double remontée mécanique qui reliait Bourg Saint-Maurice à Pierre Blanche par le hameau des Granges, jusqu´à la création de la station en 1968). Le projet devait permettre aux personnes travaillant à la station, de pouvoir résider à proximité. Le lotissement des Pointus démarré en 1971 avait déjà permis de répondre à cet objectif en proposant de petits chalets dispersés dans la pente (dont plusieurs furent acquis dès l´origine par des personnes travaillant à la station). Le projet des Deux Têtes est différent, pensé comme une opération résidentielle groupée, organisant des chalets individuels en mitoyenneté, regroupés en cinq unités autour d´un espace central, assurant la desserte automobile en toute saison. Les chalets sont aussi reliés directement au domaine skiable, les départs de Pierre Blanche étant accessibles directement par gravité (télésièges de Pierre Blanche et de la Cachette). Et autour d´autres équipements ont été aménagés (chalet de vacances de l´ONF, centre UCPA, l´hôtel Beghin aménagé par surélévation et agrandissement d´un chalet de montagne), l´ensemble formant un quartier à part, dominant la station d´Arc 1600.

C. Programme

Le programme comporte 23 lots répartis en 5 îlots regroupés autour d´un espace central servant de parking collectif, et desservis par une voirie propre au lotissement. Chaque îlot comprend entre 3 et 6 chalets mitoyens. Les logements sont de deux types : chalet sur deux niveaux d´habitation et chalet sur trois niveaux d´habitation. L´ensemble comprend environ 150 lits. Ils sont répartis de la manière suivante :

îlot 1 : 6 lots de 6 chalets (parcelles 54 à 59) comprenant deux niveaux d´habitation ;
îlot 2 : 4 lots de 4 chalets (parcelles 50 à 53) comprenant deux niveaux d´habitation ;
îlot 3 : 3 lots de 3 chalets (parcelles 37 à 39) comprenant deux niveaux d´habitation
îlot 4 : 6 lots de 6 chalets (parcelles 40 à 45) comprenant trois niveaux d´habitation ;
îlot 5 : 4 lots de 4 chalets (parcelles 46 à 49) comprenant deux niveaux d´habitation.

Le lotissement comporte également 24 garages automobiles fermés, disposés dans la partie amont du lotissement, tous mitoyens et décalés en hauteur l´un par rapport à l´autre.

D. Principes du projet

La composition du lotissement découle des choix d´architecture retenus par l´équipe de l´AAM, avec Alain Bardet et Gaston Regairaz, qui s´appuient sur les expériences conduites jusque-là à la fois aux Arcs et à Courchevel 1850.

Le principe du « décalage » est repris systématiquement pour disposer chaque chalet. La disposition intérieure reprend les principes développés en collaboration avec Charlotte Perriand pour concevoir les studios loisirs et proposer des aménagements mobiliers. Les logements destinés à de la résidence permanente se développent en hauteur, sur deux ou trois niveaux (et un niveau de sous-sol), organisés systématiquement dans deux trames mitoyennes de 2,97 m entre murs de refend et une profondeur variable entre 8, 10 et 12 m suivant les îlots. Des terrasses surélevées par rapport au logement prolongent chacun des niveaux. Chaque « chalet » est décalé du chalet mitoyen, en plan et en hauteur, de manière à suivre la déclivité du terrain et procurer une meilleure intimité à chaque habitation. Les façades sud ouest sont totalement vitrées, et la toiture est de type porte neige composée de deux versants inclinés à contre pente, vers le centre de la construction. Chaque niveau est de plain pied. Les pièces de vie sont à l´étage (la pente de la toiture formant plafond) et les chambres sont situés au rez de chaussée, s´inspirant des expériences conduites avec les chalets de Courchevel 1850.

E. Référence typologique

Les chalets sont de deux types :

- chalet à deux niveaux d´habitation (îlots 1, 2, 3 et 5)

- chalet à trois niveaux d´habitation (îlot 4)

II. DESCRIPTION

Chalet Aurand
- Adresse : La Tourche
- Parcelle cadastrale : 1993 AH 54
- Typologie : chalet comprenant 1 logement sur 3 niveaux
- Date : 1979

Chalet Dorin
- Adresse : La Tourche
- Parcelle cadastrale : 1993 AH 41
- Typologie : chalet comprenant 2 logements sur 4 niveaux
- Date : 1979

Chalet Quey
- Adresse : La Tourche
- Parcelle cadastrale : 1993 AH 46
- Typologie : chalet comprenant 2 logements sur 3 niveaux
- Date : 1979

J.-F. LYON-CAEN/C. SALOMON-PELEN

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Savoie. 6 J 1206. Lotissement des "Deux Têtes" pour la société "les Montagnes de l'Arc", Arc**
  AD Savoie. 6 J 1206. Lotissement des "Deux Têtes" pour la société "les Montagnes de l'Arc", Arc 1600, Bourg-Saint-Maurice (1971-1978)

- **AD Savoie. 6 J 1901. Garage collectif pour les habitants du lotissement des "Deux Têtes", Arc 1600,**
  AD Savoie. 6 J 1901. Garage collectif pour les habitants du lotissement des "Deux Têtes", Arc 1600, Bourg-Saint-Maurice (1978-1980)

Documents figurés

- **Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station de l'Arc 1600. Société des Montagnes de L'Arc. Arc**
  Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station de l'Arc 1600. Société des Montagnes de L'Arc. Arc 1600. lotissement des Deux Têtes. Plan de masse. Atelier d'Architecture en Montagne, septembre 1975. Ech. 1 : 500 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

Illustrations

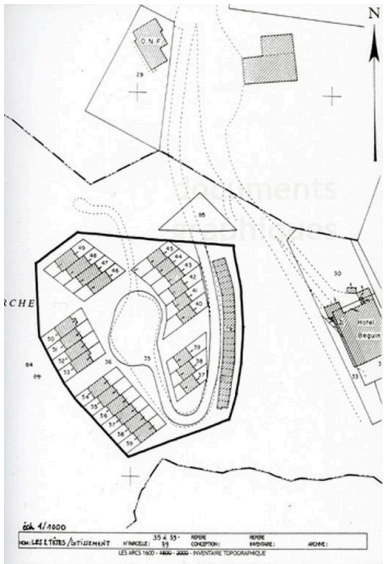

Vue aérienne depuis le sud-ouest
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302715NUCA

Plan de situation d'après le plan cadastral, tableau d'assemblage
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20057301581NUD

Plan masse d'après le plan cadastral, 1993, section AH
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20057301582NUD

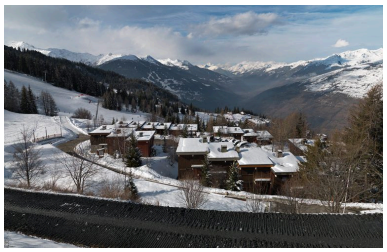

Vue générale depuis l'ouest
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301843NUCA

Vue d'ensemble depuis l'ouest
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301168NUCA

Vue d'ensemble depuis le sud-est
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301852NUCA

Vue d'ensemble depuis le sud
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301155NUCA

Vue d'ensemble depuis le nord-est
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301853NUCA

Vue d'ensemble depuis le nord
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301169NUCA

Chalets sur deux niveaux. Façade sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301851NUCA

Chalet sur deux niveaux, façade sud
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301171NUCA

Chalet sur deux niveaux, façade sud
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301172NUCA

Chalet sur trois niveaux. Facçade sud

Chalet sur trois niveaux, façade sud ; le chalet Dorin, 2e à partir de la droite
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301173NUCA

Chalet sur trois niveaux, façade sud
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301174NUCA

Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301850NUCA

Terrasse sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301848NUCA

Intérieur d'un chalet. La pièce à vivre autour de la cheminée
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301844NUCA

Intérieur d'un chalet. Ouverture entre la cuisine et la salle de séjour
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301845NUCA

Intérieur d'un chalet. Vue vers la terrasse de plein pied
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301846NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de l'étude du patrimoine architectural de la station des Arcs (IA73000157) Bourg-Saint-Maurice
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Station de sports d'hiver Arc 1600 - Pierre Blanche (IA73000153) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Pierre Blanche Arc 1600
Maison dite Chalet Aurand (IA73000112) Bourg-Saint-Maurice, Pierre Blanche Arc 1600, la Tourche
Maison dite Chalet Dorin (IA73000113) Bourg-Saint-Maurice, Pierre Blanche Arc 1600, la Tourche
Maison dite Chalet Quey (IA73000114) Bourg-Saint-Maurice, Pierre Blanche Arc 1600, la Tourche

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble

Plan de situation d'après le plan cadastral, tableau d'assemblage

IVR82_20057301581NUD
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 2002
Technique de relevé : reprise de fond ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

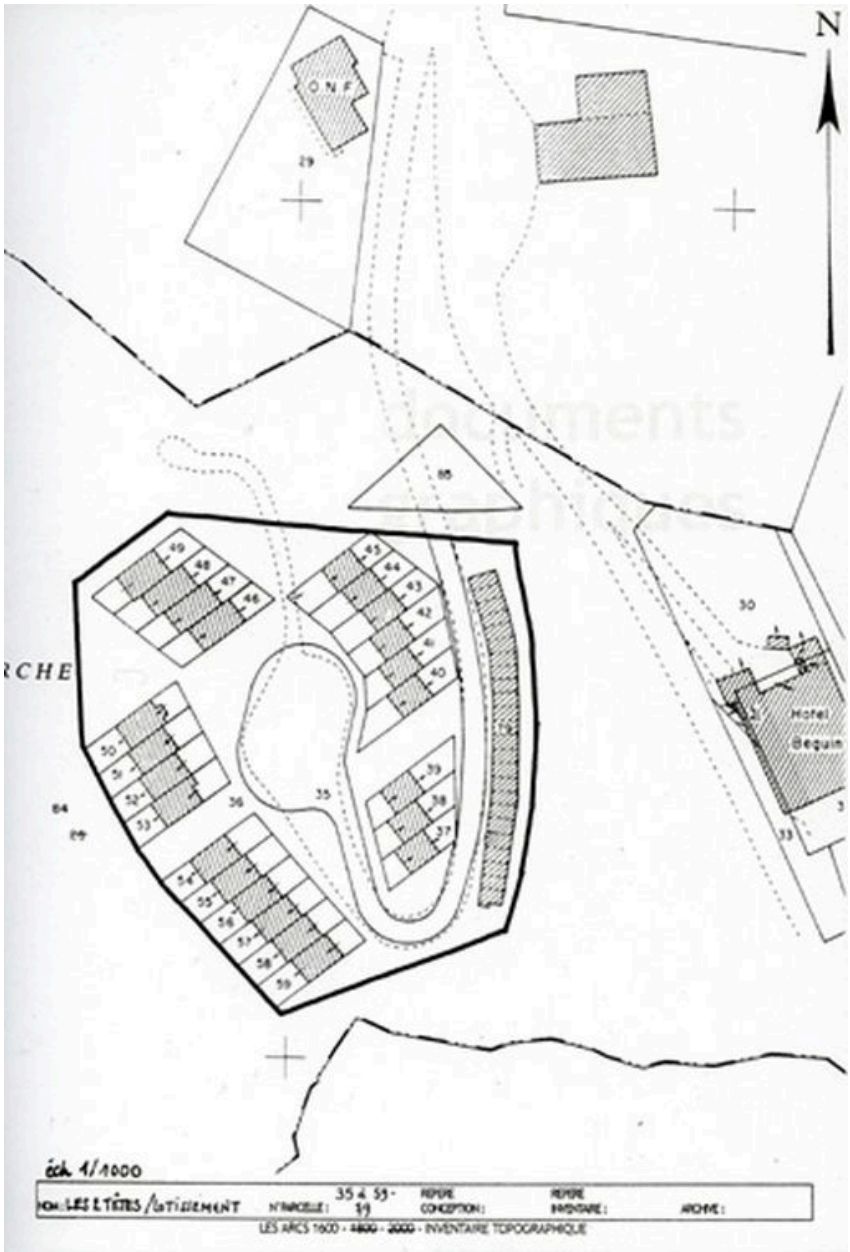

Plan masse d'après le plan cadastral, 1993, section AH

IVR82_20057301582NUD
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 2002
Technique de relevé : reprise de fond ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis le sud-ouest

IVR82_20117302715NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale depuis l'ouest

IVR82_20117301843NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble depuis l'ouest

IVR82_20057301168NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble depuis le sud-est

IVR82_20117301852NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble depuis le sud

IVR82_20057301155NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble depuis le nord-est

IVR82_20117301853NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble depuis le nord

IVR82_20057301169NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chalets sur deux niveaux. Façade sud

IVR82_20117301851NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chalet sur deux niveaux, façade sud

IVR82_20057301171NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chalet sur deux niveaux, façade sud

IVR82_20057301172NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chalet sur trois niveaux. Facçade sud

IVR82_20117301850NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chalet sur trois niveaux, façade sud ; le chalet Dorin, 2e à partir de la droite

IVR82_20057301173NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chalet sur trois niveaux, façade sud

IVR82_20057301174NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Terrasse sud

IVR82_20117301848NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Intérieur d'un chalet. La pièce à vivre autour de la cheminée

IVR82_20117301844NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Intérieur d'un chalet. Ouverture entre la cuisine et la salle de séjour

IVR82_20117301845NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

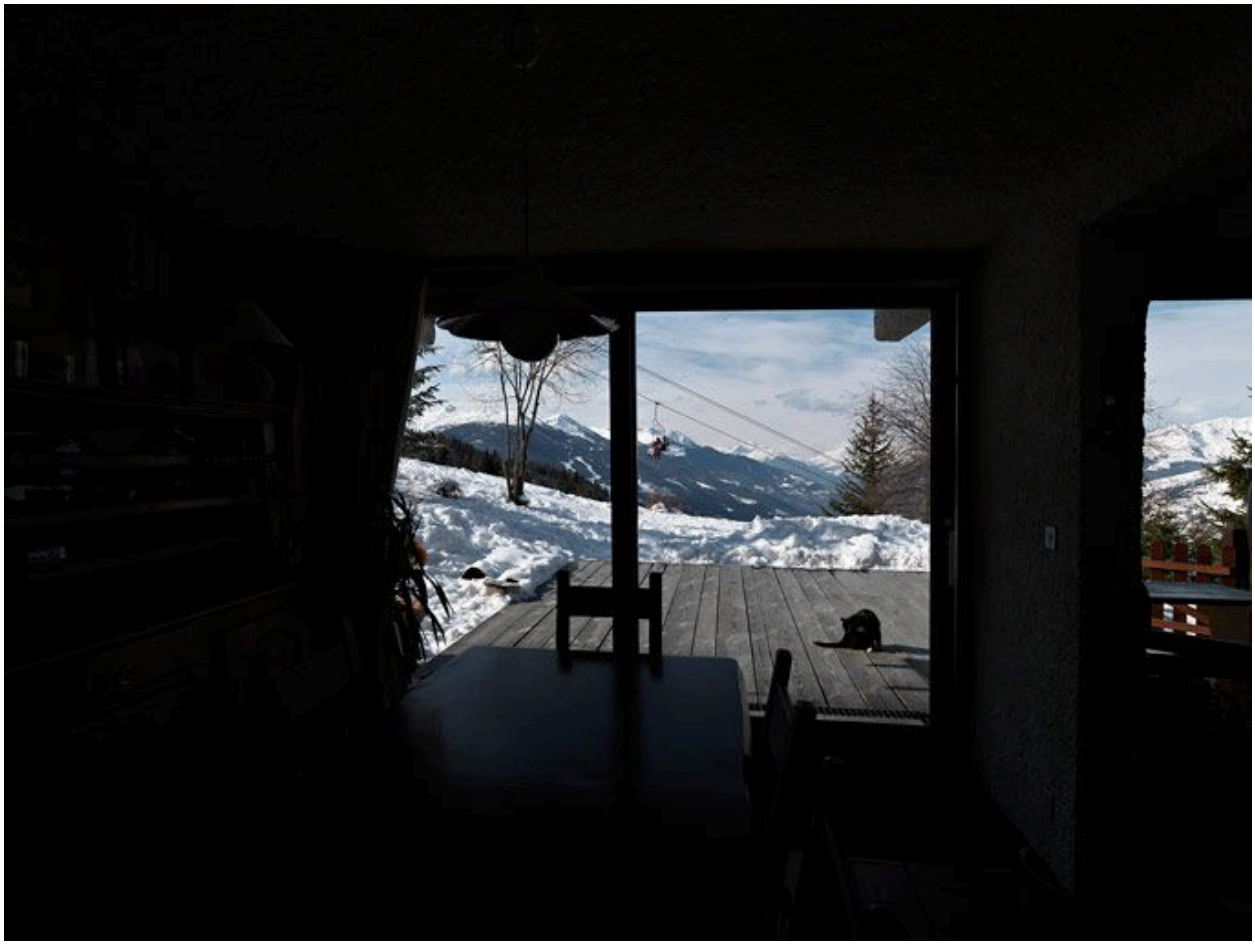

Intérieur d'un chalet. Vue vers la terrasse de plein pied

IVR82_20117301846NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation